

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 14 NOVEMBRE 2020

L'an deux mil vingt, le samedi 14 novembre à 09h30, le Conseil Municipal composé de 11 membres légalement convoqués, s'est réuni sous la présidence de Michel PATEZ, Maire.

Présents :

- Michel PATEZ,
- Bruno DUBOT,
- Laureen REBUT,
- Frédéric MENEAU,
- Pierre DELEVALLEZ,
- Thomas FOUGEREUX,
- Barbara BAZIN,
- Anne-Marie KULMA,
- Didier MARY,
- Alain MARTY

Absente excusée:

- Nathalie CORNU, pouvoir donné à Michel PATEZ

Date de convocation : 05 novembre 2020

M. le maire procède à l'appel nominal des membres du conseil municipal.

Le quorum est atteint, M. le maire déclare la séance ouverte.
Didier MARY est désigné à l'unanimité en qualité de secrétaire de séance.

Monsieur le maire demande l'observation d'une minute de silence en mémoire des victimes des agressions de Conflans-Sainte-Honorine et Nice.

Adoption du procès-verbal de la réunion du 26 septembre 2020

M. le maire soumet à l'approbation du conseil municipal le procès-verbal de la séance du 26 septembre 2020.

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

Informations :

Réunion du SIEGE : Laureen REBUT et Barbara BAZIN ont assisté à une visioconférence et les travaux route des Essarts auront lieu fin novembre 2020.

Réunion défense : Pierre DELEVALLEZ a assisté une réunion sur la défense. Il est question de 3 axes : guerre authentique, nous ne sommes pas très exposés pour le moment, terrorisme qui peut nous concerner et catastrophe naturelle pour laquelle le rôle du correspondant défense est d'être facilitateur et intermédiaire entre le maire et les autorités impliquées.

Réunion SCoT : Pierre DELEVALLEZ a assisté à une visioconférence, rien ne sera fait jusqu'en 2022-2023. C'est un processus d'élaboration très lent.
Premier schéma de travail : Rouen-Paris en prenant l'autoroute comme axe de développement et autour de cet axe, créer des infrastructures, du tourisme,
Deuxième schéma : s'appuyer sur des grandes communes comme Pacy-sur-Eure, Vernon, les Andelys et Vexin-sur-Epte pour développer le tourisme et une compétence industrielle,

Troisième schéma : créer une grosse métropole influente entre Paris et Rouen s'articulant autour de Vernon, Saint-Marcel et Pacy-sur-Eure avec peut-être une création d'un centre universitaire.

Stagiairisation : Depuis le 1^{er} Novembre 2020, Vesile SAKIN est devenue stagiaire.

Délibération 1 : Signature d'une convention avec le service ad hoc pour l'instruction des autorisations d'urbanismes

Bruno DUBOT, premier adjoint, présente le projet de renouvellement de la convention de mise à disposition d'un service commun pour l'instruction du droit des sols entre SNA/IDS et la commune de LA BOISSIERE. La convention actuelle prend fin le 31 décembre 2020.

Après explications, à l'unanimité Monsieur le Maire est autorisé à signer la convention de renouvellement.

Délibération 2 : Transfert de certains pouvoirs de police du maire à SNA

Monsieur le Maire présente les pouvoirs de police qui sont susceptibles d'être transférer à SNA au 1^{er} janvier 2021 à savoir :

- Collecte des déchets managers,
- Accueil et habitat des gens du voyage,
- Habitat,
- Assainissement

A l'unanimité, les membres du conseil municipal votent contre le transfert des pouvoirs de police concernant les trois premiers points.

Cependant pour l'assainissement, Pierre DELEVALLEZ s'abstient, Nathalie CORNU et Michel PATEZ votent pour le transfert et les huit autres membres du conseil votent contre.

L'ensemble des transferts de pouvoirs de police du maire à SNA est donc rejeté.

Délibération 3 : Transfert de la compétence pour les Plans Locaux d'Urbanisme à SNA

La loi ALUR adoptée le 24 mars 2014, instaure le transfert systématique de la compétence en matière de plan local d'urbanisme aux intercommunalités, sauf si au moins 25% des communes représentant au moins 20% de la population s'y opposent.

A ce jour, la compétence n'a pas été transférée à SNA et reste gérée au niveau communal.

Suite au renouvellement général des conseils municipaux et communautaires en 2020, les communes disposent d'un délai jusqu'au 31 décembre 2020 pour s'opposer à ce transfert. A défaut, SNA deviendrait compétente au 1^{er} janvier 2021.

A l'unanimité le conseil municipal s'oppose au transfert de la compétence en matière de plan local d'urbanisme à SNA.

Vu l'urgence Monsieur le maire demande au conseil municipal de rajouter trois délibérations à l'ordre du jour. Cette modification de l'ordre du jour est acceptée à l'unanimité par le conseil municipal.

Délibération 4 : Acceptation d'un don de l'Association de Sauvegarde de l'Eglise

Monsieur le maire informe le conseil sur la réception d'une facture d'électricité faisant apparaître une surconsommation au niveau de l'Eglise. Une enquête va être menée auprès d'EDF pour comprendre ce phénomène.

Au vu du résultat, l'Association de Sauvegarde de l'Eglise propose de prendre à sa charge 50% de la facture.

A l'unanimité le conseil municipal accepte le don de l'Association de Sauvegarde de l'Eglise.

Délibération 5 : Demandes de subventions reçues pour les associations

Nous avons été sollicités par deux associations :

- Vie et espoir
- Restaurants du cœur

A l'unanimité le conseil municipal décide d'accorder à chacune une subvention de 50€.

Délibération 6 : Demande de dérogation pour un enfant de la commune

Monsieur le maire informe le conseil de la demande de dérogation qu'il a reçu de la part d'un habitant pour scolariser leur enfant à l'école de Breuilpont à compter du 1^{er} janvier 2021. Cette demande de dérogation est motivée par des raisons professionnelles.

A l'unanimité le conseil municipal donne un avis favorable à cette demande au prorata du temps restant de la scolarité.

Préconsultation pour l'installation d'une antenne 4G sur un terrain communal

Monsieur Frédéric MENEAU, deuxième adjoint, présente le projet. Depuis plusieurs années les habitants de la commune se plaignaient du réseau de télécommunication. Au début des années 2018, un questionnaire a été rempli en précisant la situation de la commune et des contrôles de vérification ont semble-t-il confirmé le classement de La Boissière en zone blanche.

Par arrêté du 21 août 2020, les communes d'Epieds, Bretagnolles et La Boissière figurent dans la liste des zones blanches à couvrir obligatoirement par les opérateurs.

Le 22 octobre 2020, nous avons eu la visite d'Axians Mobile Ouest chargée par Bouygues Télécom de la phase étude du projet d'installation. La commune dispose de deux terrains et a proposé le terrain de la Place du Bal pour l'implantation de l'antenne 4G. Un rapprochement va s'effectuer auprès d'IDS (service instructeur de l'urbanisme de SNA) pour vérifier si ce lieu est susceptible d'accueillir l'antenne relais.

En attendant les résultats de cette étude, Monsieur le maire a signé un accord de principe autorisant Bouygues Telecom à effectuer toutes démarches administratives au nom de la commune et d'étudier la faisabilité technique du projet.

Il est demandé ce jour, au conseil municipal de se positionner sur ce projet.

A l'unanimité, le conseil valide la Place du Bal pour le projet.

Néanmoins, s'il n'est pas possible de retenir cette implantation Axians démarchera des propriétaires fonciers sur le territoire de la commune.

Programmation des travaux pour 2021-2022-2023

Il a été proposé les travaux suivants :

- Départementale D550E route du Puits : réalisation de caniveaux. Demande de devis à EUROVIA et à COLAS.
- Prolongation de la mise en conformité (incendie et handicapé) de la salle des fêtes. Nous avons obtenu des devis et il manque celui de l'installation sanitaire handicapé, de la peinture et pose d'une porte supplémentaire.
- Réfection de la toiture de la mairie avec la pose de deux fenêtres de toit. Devis en cours de réalisation.
- Réfection du pignon gauche de la salle des fêtes. Urgent. Devis en cours.
- Enfouissement des réseaux route de l'Espérance. La situation budgétaire ne permet pas leur réalisation avant 2022-2023.
- Pose d'une bouche à incendie route de la Fossery. Réalisation probable en 2021 après positionnement du gouvernement sur la distanciation des bouches à incendie.
- Installation d'une caméra place du Bal. Travaux d'électricité en cours. Problème dans leur réalisation.
- Ralentisseurs sur le RD67 et route de la Fossery. Pour l'instant aucune solution intéressante n'a été trouvée.
- Relevage de tombes. En attente de devis.
- Réfection de l'impasse de la Haye Artus. Reportée après la réalisation des constructions.
- Réfection des soubassements du mur intérieur de l'église. En cours de chiffrage.
- Création d'un point multi-services y compris alimentaire. Une majorité des membres du conseil est favorable à un tel projet.
- Enfouissement des réseaux route de la Fossery. Devis à demander au SIEGE, notamment pour obtenir un meilleur éclairage.

Questions diverses :

Noël des enfants : Une date a été retenue pour la distribution des cadeaux aux enfants soit le 12 décembre 2020 de 9h à 12h en mairie.

Dans la mesure où l'ordre du jour est épuisé, Monsieur le maire décide de clore la présente séance à 11h50.

Le Maire,



M. Michel PATEZ